



EBLY

ZA de Marboué

28201 CHATEAUDUN

RESUME NON TECHNIQUE

SOMMAIRE

1.PRESENTATION GENERALE	2
1.1.PRESENTATION DE LA SOCIETE	2
1.2. CONTEXTE DU DOSSIER	2
1.3. PRODUCTION.....	3
1.4. EFFECTIFS ET HORAIRES	4
1.5.AMENAGEMENT ET ACCES	5
2.ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT.....	6
2.1.IMPLANTATION DU SITE	6
2.2. COMPOSANTES NATURELLES.....	6
2.3. URBANISATION	8
2.4.ACCES ET VOIES DE CIRCULATION	8
2.5. RESEAUX	9
2.6. ENVIRONNEMENT SONORE	9
2.7. QUALITE DE L' AIR	9
3.IMPACT DE L'INSTALLATION ET MESURES COMPENSATOIRES.....	10
3.1. L'EAU	10
3.2. L' AIR.....	11
3.3. LE BRUIT	12
3.4. LES DECHETS	13
3.5. LES TRANSPORTS	14
3.6.LES NUISANCES LUMINEUSES	14
3.7. INTEGRATION PAYSAGERE.....	15
3.8.UTILISATION RATIONNELLE DE L'ENERGIE	16
3.9.IMPACT SANITAIRE SUR LES RIVERAINS	16
4.LES DANGERS.....	17
4.1. NATURE DES RISQUES	17
4.2. MESURES DE REDUCTION DES RISQUES	19

1. PRESENTATION GENERALE

1.1. Présentation de la société

Ebly est la première marque française de blé précuit, créée par une coopérative agricole près de Châteaudun, en Eure-et-Loir.

Dans les années 1990, en partenariat avec l'INRA, la coopérative agricole beauceronne Le Dunois finance le développement d'un procédé de précuisson, qu'elle fait breveter. La cuisson est alors d'environ 15 minutes, réduit ensuite à 10-12 minutes.

Les promoteurs construisent une usine et lancent le produit en 1999 sous la marque Ebly. Substitut du riz et des pâtes, avec des qualités culinaires et alimentaires comparables voire supérieures, le blé précuit est un succès, en France d'abord, dans le reste de l'Europe ensuite, ce qui suscite quelques imitations.

Pour suivre le succès commercial et survivre dans le monde de l'agroalimentaire et de la grande distribution, la coopérative choisit de s'associer avec un groupe agroalimentaire mondial. Ainsi, le groupe Mars Incorporated prend la majorité dans l'affaire, en choisissant de développer la valeur ajoutée (sauces, sachet pré-dosé, etc.) plutôt que les tonnages.

Depuis 2004 la société produit également des plats préparés sous forme de pochons micro-ondables pour les marques Uncle Ben's, Suzi Wan et Ebly.

1.2. Contexte du dossier

Actuellement, la société EBLY est classée sous le régime d'autorisation d'exploiter au titre de la réglementation sur les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), selon l'arrêté préfectoral n°47 du 16 janvier 1995 modifié par les arrêtés complémentaires :

- du 22 novembre 2002 modifiant les conditions de rejets des eaux industrielles ;
- du 7 mai 2004 relatif à la surveillance de la tour aéroréfrigérante du site ;
- du 28 janvier 2011 concernant les rejets de substances dangereuses dans le milieu aquatique (RSDE phase 1).
- du 14 Septembre 2015 concernant les installations de refroidissement par dispersion d'eau dans un flux d'air.

Suite à l'augmentation des volumes entrant dans l'usine et de l'augmentation de ces rejets d'eau industrielle, la société EBLY doit réaliser un nouveau dossier autorisation d'Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE).

Le présent dossier constitue donc la demande d'autorisation d'exploiter de l'établissement.

1.3. Production

La société EBLY exploite depuis avril 1996, une unité industrielle de transformation et conditionnement de blé précuit pour l'alimentation humaine sous forme de produit sec et de pochons précuisinés.

La production se fait selon deux axes :

- le Dry
- les Pochons

Le Dry :

Il s'agit de production de blé pour la consommation humaine sous forme de produit sec. Ce produit se présente comme le riz dont il est le concurrent. Le produit est conditionné sous différents formats :

- ◆ étuis de 500 gr à 1kg destinés aux particuliers (cuisson 10 minutes)
- ◆ sac de 2,5 à 10 kg pour la restauration (cuisson 20 minutes)
- ◆ big-bag de 750 kg de blé rissolé qui est ensuite expédié pour être conditionné chez un sous traitant.



Les Pochons :

La production de pochons se résume en réalité par el conditionnement en poches plastiques étanches micro-ondables. Le site de Marboué conçoit également des pochons à base de riz.

La matière première (blé) est fabriquée par la ligne de production d'EBLY existante. Le riz, quant à lui, est réceptionné sur le site en conditionnement de type big-bag.



Le portefeuille des produits pour les 3 marques produites : Ebly, Uncle Ben's, Suzi Wan, comporte :

27 recettes

8 riz différents

93 références:

- Pochon : 66

- Dry : 27



EBLY est une entreprise qui travaille pour 16 pays et 27 destinations. Les marchés principaux sont en France (55%) et en Allemagne (20 %). Les expéditions se font au rythme de 32 par semaine.

1.4. Effectifs et horaires

Actuellement 120 personnes (CDD et CDI) travaillent sur le site.

Suivant les besoins de l'activité, quelques intérimaires sont susceptibles de venir compléter les effectifs permanents du site.

Les horaires de production sont en 4x8 du Dimanche 21h au Samedi 21h. L'atelier Pochons passera en 5x8 à partir de mi-février 2019, l'atelier sera donc en fonctionnement permanent.

Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 8h à 18h.

1.5. Aménagement et accès

L'installation est desservie uniquement par voie routière, par la route nationale n°10 puis les voies d'accès de la zone d'activité.

Le site comporte 3 entrées dont une réservée aux secours au nord du site.

Un parking d'environ 80 places à destination des véhicules légers du personnel et des visiteurs est situé sur le site.

Les poids lourds sont orientés directement vers les zones de chargement / déchargement appropriées.

La surface de chaque zone de l'établissement est présentée dans le tableau ci-dessous.

Les surfaces indiquées sont celles de l'emprise au sol.

	surface (m ²)
Bâtiments	8 306 m ²
Voirie et parking	10 465 m ² en enrobé 3 642 m ² en calcaire
Espaces verts	24 856 m ²
TOTAL	47 269 m²

On se référera au « dossier des plans » pour plus de précisions.

L'ensemble du terrain est clôturé par un grillage d'environ 2 m de haut. L'accès y est interdit au public.

En dehors des heures d'activité l'accès au site est fermé par des portails métalliques, et tous les bâtiments sont fermés à clef. Des rondes aléatoires de jour et de nuit sont alors réalisées par une société spécialisée.

2. ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

2.1. *Implantation du site*

L'installation est implantée sur la commune de Marboué, dans le département de l'Eure-et-Loir (28) et à proximité de la commune de Châteaudun.

Située dans la partie Sud du département, et à environ 50 km de la préfecture (CHARTRES), Marboué est implantée sur l'axe stratégique CHARTRES – TOURS matérialisé par la Route Nationale 10.

Marboué est située au cœur de la Beauce, région caractérisée par ses vues lointaines et ses reliefs très peu marqués, hormis la vallée du Loir.

L'installation est située sur un terrain de 18.8 ha au sein de la Zone d'Activités Intercommunale de la région Dunoise « la Varenne », localisée au nord de Châteaudun.

Le voisinage direct de l'établissement est le suivant :

A 200 m du nord-ouest au nord-est, des établissements industriels :

- PMA 28, stockage de plantes médicinales et aromatiques,
 - FRANCE METAL, fabrication de profilés métalliques
 - SICOFOR, bureau d'études packaging,
- ... et au delà des locaux d'artisans, de commerçants puis des terres cultivées.

A 100 m à l'ouest des bâtiments, Le DREIN COURGEON employant environ 20 personnes. (maisons ossature bois - constructeur de maison individuelles) puis la RN 10 à 150 m

Au sud, des terres cultivées, propriété d'EBLY, un bois puis un hôtel à environ 350 m.

A l'est, des terres cultivées, propriété d'EBLY, puis la voie ferrée CHATEAUDUN – PARIS à environ 150 m.

Les habitations les plus proches sont situées à environ 350 m des bâtiments de la société EBLY, de l'autre côté de la Nationale 10 et au sud du site, dans le bois.

2.2. *Composantes naturelles*

Topographie

Le relief de la zone est typique de cette région de Beauce. Il s'agit d'un plateau très peu ondulé dont l'altitude ne varie que peu sur l'ensemble du territoire communal, sauf au niveau de la vallée du Loir.

Météorologie

Le climat général de l'Eure-et-Loir est considéré comme tempéré océanique mais subit tout de même quelques influences continentales (printemps plus tardifs et humides, étés assez secs, gel prolongé). Les saisons restent néanmoins relativement peu marquées.

L'activité orageuse sur le secteur est jugée relativement faible par rapport aux moyennes nationales.

Géologie

Le site est situé sur des alluvions anciennes de moyenne terrasse : sables, graviers et cailloutis siliceux

Selon le zonage sismique de la France d'après l'annexe des articles R563-1 à R563-8 du Code de l'Environnement, l'ensemble du département d'Eure-et-Loir est situé en zone 1 : zone de sismicité très faible.

Aucun séisme n'a été ressenti sur le secteur de MARBOUE, ni sur celui de CHATEAUDUN.

Le site est situé en plaine et en dehors de toute ancienne zone minière ou de carrière, et ne présente donc aucun risque de glissement de terrain.

Hydrologie et hydrogéologie

Le contexte hydrographique du site est caractérisé par la présence de la rivière du Loir qui coule à 500 m au Nord et à 1 km à l'Est du site.

La principale nappe située au niveau du site est la nappe de la petite Beauce (aquifère crayeux). Le siège de cette nappe est situé dans les craies du Séno-Turonien et du cénomaniens (crétacé supérieur). Cette nappe est à parties libre et captive. Le niveau d'argile présent au droit du site entre la surface et les craies présume du caractère captif de la nappe à ce niveau.

Sur la zone d'étude, les ressources en eaux souterraines se répartissent dans 3 formations :

- les alluvions du Loir
- la craie du Séno-Turonien
- les sables de l'Albien

Les habitations isolées s'alimentent également à partir de la nappe alluviale à Bonneval (Croteau), à Châteaudun (le moulin à Tan), à Marboué. De nombreux puits particuliers captent cette nappe. Ils sont anciens ou servent uniquement à l'arrosage des jardins.

Du fait de sa bonne protection naturelle et de la qualité de l'eau, la nappe du Cénomaniens est captée par la majorité des communes pour l'eau potable. Les anciens captages dans la craie, pollués, sont ainsi progressivement remplacés.

Patrimoine naturel

Le site fait partie du territoire de la zone Natura 2000 « BEUCE ET VALLEE DE LA CONIE ». Il s'agit d'un milieu naturel constitué de plaines céréalières, marais, cours d'eau dont l'intérêt principal est la reproduction d'oiseaux.

Dans un rayon de 15 km autour du site, on identifie 3 zones, classées ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique) dont la plus proche, la Vallée de la Conie, est située à 500 m au nord-est du site.

Le site, implanté sur une zone industrielle en développement, à proximité de la route nationale N10, n'est pas considéré comme fréquenté par des espèces animales protégées. De même, les seules espèces végétales présentes sont issues de l'aménagement paysager (engazonnement, arbres et arbustes décoratifs) et de l'agriculture.

2.3. Urbanisation

La zone d'activité de Marboué est réglementée par la zone Ux du POS de Marboué. Cette zone correspond à un secteur où l'activité à caractère industriel, artisanal ou commercial est existante. Elle se situe au Sud-Est du bourg de Marboué, le long de la route nationale 10.

Les activités représentées sur la zone dans un rayon de 200 m sont diverses :

<i>Raison sociale</i>	<i>Activité</i>	<i>Distances par rapport aux limites de propriété d'EBLY</i>
Le Drein Courgeon	Travaux de charpente, ossature bois	100 m à l'Ouest
Sicofor	Conditionnement	200 m au Nord-Est
France Métal Nord	fabrication de profilés métalliques	200 m au Nord Ouest
PMA28	Plante médicinales et aromatiques	200 m au Nord

On retrouve également d'autres bâtiments dans la zone d'activité, occupés principalement par des artisans.

Les habitations les plus proches sont situées à environ 350 m des bâtiments de la société EBL Y, de l'autre côté de la Nationale 10 et au sud du site, dans le bois.

Le Service de l'Archéologie de la Direction Régionale des Affaires Culturelles en région Centre recense notamment sur la commune de Marboué deux monuments classés monuments historiques :

<i>Monuments Historiques</i>	<i>Epoque</i>	<i>Date de protection</i>	<i>Localisation par rapport au site</i>
Château des Coudreaux	XVIIIème siècle	1984	875 m au Nord
Eglise de Marboué	XVème siècle	1908	2,75 km au Nord

Le POS de Marboué précise que la Zone d'activité de Marboué classée Ux contient des vestiges archéologiques.

2.4. Accès et voies de circulation

Le site est desservi uniquement par voie routière.

Le principal axe routier dans le secteur est :

- La Nationale 10 (reliant Châteaudun à Tours au Sud , et, Châteaudun à Chartres au Nord) qui longe l'Ouest du site.

Une ligne de chemin de fer reliant Paris à Tours se trouve à environ 150 m à l'ouest du site. Du transport de passager et de fret a lieu sur cette ligne.

2.5. Réseaux

Il est important de noter que l'implantation de la société sur ce site est également due à la valorisation de celui-ci par des infrastructures de communication et des dessertes techniques de bon niveau.

Téléphone :

Une ligne France Télécom dessert le site en limite de propriété.

Electricité :

Le site est alimenté par une ligne EDF enterrée, en limite de propriété.

Eau Potable

Elle est assurée par le réseau d'Alimentation en Eau Potable de la commune de MARBOUE.

Eaux usées

Plusieurs réseaux d'évacuation des eaux usées sont présents sur le site.

Ainsi, en fonction de leur volume et de leur charge polluante, les eaux sont soit dirigées vers la station d'épuration de Marboué, soit vers la station d'épuration de Châteaudun soit vers le réseau d'eau pluviale de la zone d'activité. Au final, ces eaux rejoignent le Loir.

2.6. Environnement sonore

D'une manière générale, le site est implanté en zone d'activité, en bordure d'un axe de circulation important (N 10). Les principales nuisances sonores perçues au niveau du site proviennent de la circulation automobile au niveau de cet axe et des activités sur la zone.

Une campagne de mesures acoustiques a été réalisée par SOCOTEC en Décembre 2015. Les enregistrements mettent en exergue l'influence significative d'un trafic continu avec un niveau sonore quasiment stable de jour comme de nuit.

Il est important de noter par ailleurs qu'il n'existe pas, à proximité immédiate du site, de voisinages sensibles tels que hôpital, école, hospice... Les habitations les plus proches se situent à plus de 250 m des sources de bruit de l'installation.

2.7. Qualité de l'air

Ni l'association Lig'Air, agréée par le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, qui assure la surveillance de la qualité de l'air en région Centre, ni la commune de MARBOUE ne réalisent de suivi ou de contrôle sur la qualité de l'air local.

Toutefois, en l'absence de données, et compte tenu du caractère péri-urbain du secteur, de l'absence d'activités industrielles très polluantes à proximité et du relativement faible volume de circulation localement, la qualité de l'air peut être considérée comme bonne au niveau du site.

3. IMPACT DE L'INSTALLATION ET MESURES COMPENSATOIRES

3.1. L'eau

L'eau utilisée pour les besoins de l'activité provient du réseau public d'adduction d'eau potable de la commune de Marboué.

La gestion de l'eau sur la zone est assurée par le Syndicat Mixte de la Zone d'activités Région Dunoise. La SAUR assure la gestion technique des réseaux.

Le site ne possède pas de puits ou de forage. Il est par ailleurs situé en dehors de tout périmètre de protection d'un captage d'Alimentation en Eau Potable.

L'eau potable utilisée dans les process est retraitée sur le site par un adoucisseur pour éliminer le tartre. L'eau de la chaudière est également traitée par un osmoseur/adoucisseur afin de diminuer sa conductivité et ainsi faire des économies sur le renouvellement de l'eau.

La consommation d'eau est suivie mensuellement au travers de plusieurs compteurs. La consommation actuelle en eau du site pour 2017 est :

Année	2017
Process Dry	5 750 m ³
pochons + utilités	80 311 m ³
Consommation totale	86 061 m ³

Les mesures suivantes permettent de réduire l'impact de l'activité dans le domaine de l'eau :

La consommation d'eau est suivie et enregistrée. L'installation dispose de compteurs permettant d'observer les éventuelles fuites ou évolutions anormales de consommation.

L'infiltration dans le sol des eaux de ruissellement des voiries est prévenue par l'étanchéité totale des voiries, parking et aires de manœuvres.

Deux séparateurs à hydrocarbures, correctement dimensionné sur le réseau de récupération des eaux pluviales s'écoulant sur les voiries et parkings, assurent la qualité des rejets au milieu naturel.

L'ensemble des produits liquides susceptibles de provoquer une pollution des sols ou des effluents, est manipulé sur des surfaces permettant de les récupérer (rétention, produits absorbants, fermeture des réseaux) en cas de déversement accidentel.

Les eaux usées industrielles et sanitaires sont traitées par des ouvrages collectifs publics adaptés au type de polluant potentiellement présents dans les eaux usées.

Les rejets en eaux industrielles du site seront surveillés au travers du programme RSDE mis en place sur le site.

3.2. L'air

Les rejets atmosphériques de l'établissement ont pour origine :

- La circulation des véhicules motorisés sur le site,
- Les rejets de poussières de blé,
- Les vapeurs d'eau du process dry et des stérilisateurs,
- Les vapeurs d'eau de la tour aéro-réfrigérante,
- Les rejets des installations de combustion.

Le trafic journalier de véhicules sur le site engendré par l'activité de l'installation représente en moyenne :

- 30 rotations de poids lourds,
- 120 rotations de véhicules légers.

L'ensemble des véhicules est propulsé par moteur diesel, ou essence. La circulation des véhicules à motorisation thermique est source de pollution atmosphérique. Les principaux polluants émis par ces moteurs sont des résidus de combustion de type : CO₂, CO, NO_x, SO₂, et poussières.

Tous les appareils et équipements du process Dry sont connectés à plusieurs réseaux collecteurs de poussières. L'air est dépoussiéré sur filtres à manches tissus avant d'être rejeté à l'extérieur.

La poussière collectée par les filtres est ensuite mise en benne ou silos pour être éliminée comme co-produit pour l'alimentation animale ou comme déchets.

Les filtres sont entretenus régulièrement. Des systèmes de contrôle de la dépression à l'intérieur des filtres sont présents pour assurer l'efficacité de ces derniers.

Une tour aéro-réfrigérante de type "ouverte" (où l'eau est mise en contact direct avec l'air) est située au sud du bâtiment pochon et évacue vers l'extérieur la chaleur au moyen d'une pulvérisation de l'eau dans un flux d'air circulant à contre-courant. Cette circulation forcée de l'air génère des aérosols de micro-gouttelettes mélangées dans le panache de vapeur d'eau émis dans l'environnement et visible au sommet de la tour.

L'exploitant s'assure du « bon état » de la tour aéro-réfrigérante en suivant un programme de surveillance et d'entretien strict.

Les activités de l'installation ne sont pas susceptibles de générer des odeurs incommodantes pour le voisinage.

Des chaudières ainsi que des fours servant au chauffage du procédé et des locaux sont présents sur le site. L'ensemble de ces équipements fonctionne au gaz naturel de ville.

La chaudière centrale, considérée comme équipement sous pression, est vérifiée et réglée tous les 18 mois par un organisme agréé.

De plus un contrôle de combustion est effectué tous les 3 fois par an par une société spécialisée sur la chaudière centrale et la chaudière du sécheur. Ce suivi permet de garantir son bon fonctionnement et l'optimisation de la qualité des rejets.

Les mesures suivantes permettent de limiter l'impact de l'activité sur la qualité de l'air :

En regard de la circulation sur la RN10 qui borde l'installation, et du trafic de véhicules sur la zone d'activité (lié aux autres installations de la zone), on peut considérer que le trafic lié à l'installation n'a qu'un impact faible sur l'environnement local.

Lors des opérations de chargement / déchargement, les chauffeurs ont pour consigne d'arrêter leur moteur.

Dans la mesure du possible, les engins de manutention sont électriques, ce qui limite considérablement les rejets atmosphériques.

Le refroidissement des chambres froides est assuré par des groupes frigorifiques à circuit fermé permettant de ne pas générer de risque de dispersion de légionelles.

L'utilisation du gaz naturel pour le chauffage a été préférée à celle du fioul.

Les installations de combustion sont vérifiées régulièrement.

La tour aéro-réfrigérante est entretenue et contrôlée régulièrement conformément à la réglementation.

Les filtres de poussières de blé sont entretenus régulièrement.

3.3. Le bruit

Les sources sonores générées par l'activité du site sont :

- ◆ les mouvements de véhicules sur le site (VL et PL),
- ◆ les équipements de rejets atmosphériques (ventilateur, TAR, stérilisateurs, ...),
- ◆ les diverses activités (travaux, espaces verts, ...) .

Le site est en activité 24h/24 du lundi au samedi. En fonction des contraintes de production, l'activité peut avoir lieu le dimanche.

Les principales sources sonores extérieures à l'établissement sont liées :

- ◆ au passage de véhicules sur les voies de circulation voisines (RN 10, train),
- ◆ aux bruits de voisinages (voix, animaux, travaux, activités diverses).

D'une manière générale, le site est implanté en zone d'activité, en bordure d'un axe de circulation important (N 10). Les principales nuisances sonores perçues au niveau du site proviennent de la circulation automobile au niveau de cet axe et des activités sur la zone.

Une campagne de mesurage des bruits environnants a été réalisée par SOCOTEC, en Décembre 2015 sur le site.

Les enregistrements des niveaux sonores ont été réalisés en limite de propriété et en direction des zones à émergence réglementée (ZER) les plus proches.

Le rapport de cette étude conclut à la conformité du site par rapport aux exigences de l'arrêté du 23 janvier 1997.

L'ensemble des solutions suivantes permet un impact sur l'environnement réduit au minimum :

L'enveloppe même du bâtiment constitue une barrière sonore efficace,

L'aménagement du site limite les manœuvres de véhicules, et donc le bruit induit,

L'éloignement des premiers tiers permet de ne pas engendrer de gêne, Il n'y a pas de livraison ni d'expédition la nuit.

3.4. Les déchets

Le fonctionnement de l'établissement générera des déchets divers, classés principalement comme déchets non dangereux (emballages, criblures de blé, ...). Quelques Déchets Industriels Spéciaux (DIS) sont également générés tels que des huiles et solvants usagés, des contenants souillés vides et des chiffons.

D'une manière générale, les déchets sont entreposés sur une zone déchet située entre le bâtiment palette et le bâtiment principal, au niveau de la zone de conditionnement.

Les mesures prises pour limiter l'impact des déchets sur l'environnement sont les suivantes :

L'établissement mène une politique de valorisation et de réduction et de tri des déchets à la source.

L'ensemble des modes d'élimination est conforme à la législation en vigueur. Les déchets industriels dangereux sont traités par des sociétés spécialisées, et font systématiquement l'objet de bordereaux de suivi.

Les filières de valorisation ou d'élimination sont privilégiées à la mise en centre de stockage des déchets.

Les déchets produits ne seront pas de nature à être à l'origine d'une atteinte à la salubrité publique ou d'une gêne olfactive du voisinage.

Les filières de valorisation ou d'élimination privilégient les prestataires locaux ou proches, limitant les impacts indirects dus aux transports.

3.5. Les transports

La circulation moyenne journalière sur le site est la suivante :

- 30 rotations de poids lourds actuellement,
- 120 rotations de véhicules légers

Les camions desservant le site sont liés aux rotations de livraison et d'expédition de marchandises ou d'évacuation des déchets. Le trafic de véhicules aux livraisons de petits volumes, au personnel et aux visiteurs.

L'impact du trafic des véhicules légers sur la circulation locale est très difficile à évaluer. En effet, la grande majorité du trafic est liée aux salariés de l'installation, qui résident sur l'agglomération de Châteaudun. La dilution du trafic se fait donc très rapidement sur les axes locaux de circulation.

Les mesures prises pour limiter au mieux l'impact de l'activité sur le trafic sont les suivantes :

Les camions sont chargés au mieux afin de réduire le nombre de trajets.

Les voiries et les aires de manœuvre sont adaptées aux poids lourds.

L'aménagement et le plan de circulation sur le site limitent les manœuvres de véhicules.

Les véhicules légers stationnent sur des parkings implantés sur le site et ne perturbent donc pas la circulation locale et les manœuvres des poids lourds.

Les livraisons ne se font que pendant les jours ouvrés et la journée.

La proximité de la RN 10 permet d'éviter au maximum la circulation poids lourds au niveau d'axes secondaires.

La majorité du personnel se restaure dans les salles de restauration mises à disposition sur le site, ce qui limite les rotations de véhicule du personnel.

Le raccordement du site à la station d'épuration de Châteaudun en 2012 permettra de supprimer près de 1000 camions par an pour l'enlèvement des eaux industrielles.

3.6. Les nuisances lumineuses

Pour des raisons de sécurité, des spots extérieurs sont installés autour du bâtiment et au niveau des voiries. Le matériel est muni de détecteur crépusculaire pour éviter tout impact lumineux inutile.

3.7. *Intégration paysagère*

L'établissement est implanté dans une zone réservée aux activités artisanales et industrielles, au cœur d'un secteur rural, essentiellement caractérisé par la présence de terres à vocation agricole.

L'aspect extérieur des bâtiments (dimension, hauteur, couleur) et l'aménagement des espaces verts et des voiries ont été conçus de manière à faciliter l'intégration des bâtiments dans le paysage.



Le site dispose d'un contrat annuel pour l'entretien des espaces verts.

De même une convention de mise à disposition à des fins agricoles a été mise en place pour le terrain non utilisé avec un agriculteur local.

3.8. Utilisation rationnelle de l'énergie

Dans la mesure où l'énergie est l'un des principaux postes de dépenses pour l'entreprise, l'exploitant recherche son utilisation optimum.

Le chauffage du site (locaux et procédés) est assuré par une chaudière centrale et des radiants alimentés par du gaz naturel.

Le gaz naturel est l'énergie fossile la moins polluante, qui présente l'avantage d'avoir un impact limité sur l'atmosphère (hormis CO₂ pour l'effet de serre). Les brûleurs de ces installations sont régulièrement contrôlés et réglés. Un contrôle annuel des rendements est effectué par un organisme agréé.

L'utilisation rationnelle du gaz naturel est également un élément économique et financier important pour le site étudié.

L'autre énergie, utilisée sur le site pour le fonctionnement des équipements et l'éclairage, est l'énergie électrique, dont la ressource en France est essentiellement nucléaire. Si cette énergie est non renouvelable, la ressource n'est pas limitée actuellement. L'énergie nucléaire ne produit pas de polluants atmosphériques mais la gestion des déchets, ainsi que l'impact paysager provoqué par les lignes de distribution sont en revanche problématiques.

Les consommations en gaz et électricité du site sur ces 4 dernières années sont présentées dans le tableau suivant.

Gaz	2016	2015
en Mwh	21 501	20 630
Electricité	2016	2015
en kwh	6 102 747	5 591 163

A la demande de Mars Eby Châteaudun, Laborelec a réalisé une étude de l'efficacité énergétique de ses processus de production et de ses bâtiments en novembre 2010. Les propositions d'amélioration présentées dans le rapport sont en étude chez Eby.

3.9. Impact sanitaire sur les riverains

Compte tenu du type d'activité et des impacts faibles engendrés sur les différents éléments (air, bruit, eau, transports ...), et compte tenu de l'éloignement des habitations et des établissements pouvant recevoir des personnes sensibles, aucun rejet direct de l'installation n'a été jugé comme ayant un impact potentiel sur la santé des riverains dans le cadre de l'exploitation normale de l'installation.

L'exploitation du site EBLY sur la commune de MARBOUE ne présente donc aucun impact sanitaire significatif sur la santé des riverains en fonctionnement normal des installations.

4. LES DANGERS

4.1. Nature des risques

Les produits présents sur le site sont principalement des produits alimentaires et des produits d'emballages combustibles. Ces produits se présentent sous forme solide (blé, riz, produits d'emballages, ...) ou pulvérulente (poussière de blés principalement).

On relève également la présence de produits liquides. Il s'agit de matières premières : huiles, sauces alimentaires, ... et de produits associés au fonctionnement et à l'entretien des machines et du site : huiles hydrauliques, produits de nettoyage, encres, produits divers utilisés en maintenance, ...

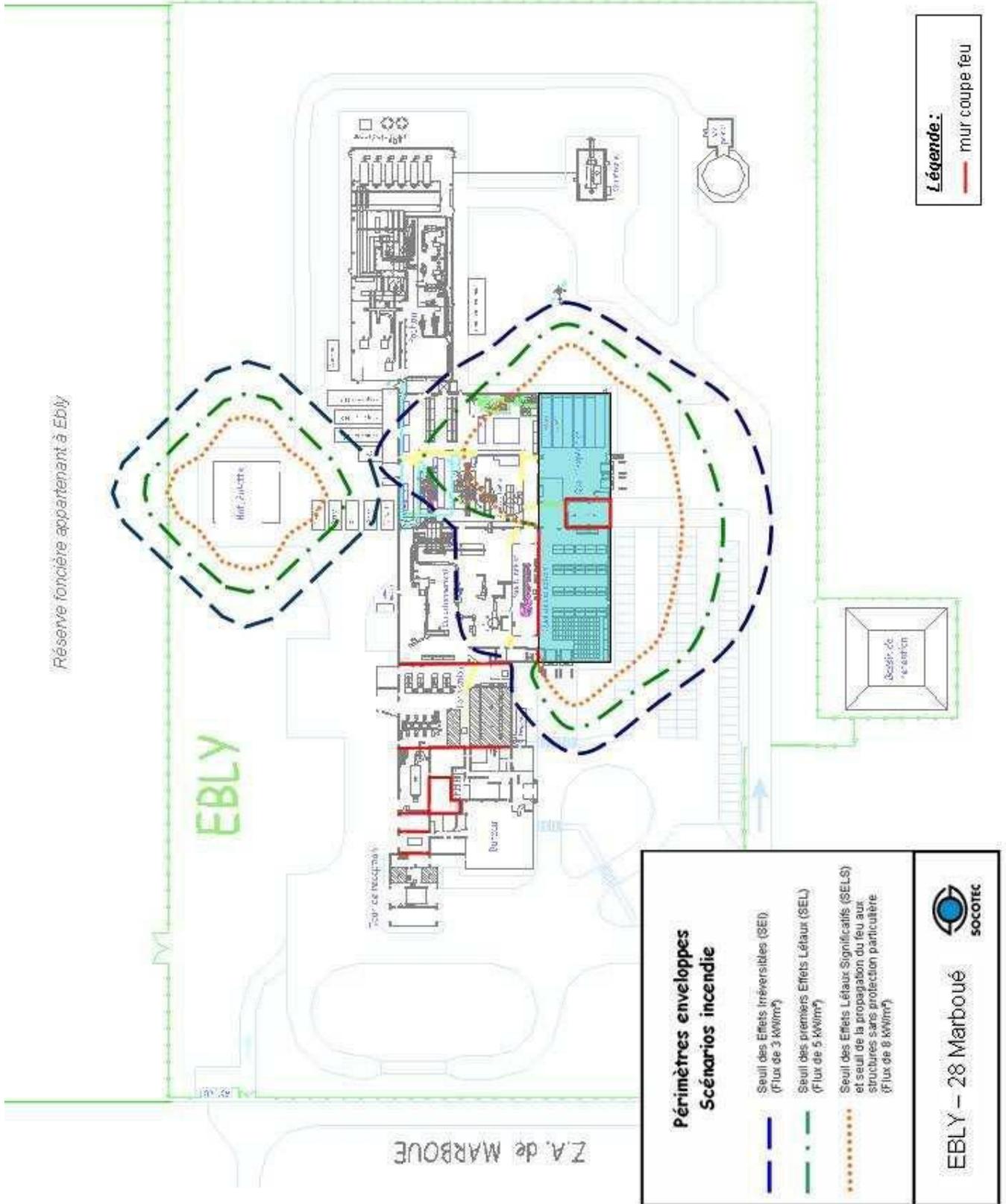
Les principaux risques identifiés au niveau de l'établissement sont associés au stockage et à la manutention de ces produits. Ils sont de trois natures :

- Risque d'incendie principalement localisé sur les zones de stockage de produits combustibles,
- Risque d'explosion d'un nuage de poussières lié à la mise en suspension de produits pulvérulents combustibles (poussière de blé, ...)
- Risques de pollution des eaux et des sols en cas de rupture de confinement d'un contenant de produit polluant (fût huiles) ou par écoulement des eaux d'extinction d'un incendie.

Au regard de l'accidentologie du secteur, et de l'analyse de risques menée dans le cadre de la présente étude de dangers, des mesures compensatoires de prévention et de protection mises en œuvre, les scénarios "**Incendie généralisé de la zone réception/expédition**" et « **incendie généralisé du bâtiment de stockage des palettes vides** » ont été retenus comme majeurs en raison des risques potentiels pour les riverains et l'environnement du site, et a ainsi fait l'objet d'investigations complémentaires.

Le tableau suivant récapitule les éléments constituant les risques majeurs présentés par l'établissement.

N° du scénario	Intitulé	Probabilité	Type d'effets	Effets très graves	Effets graves	Effets significatifs	Cinétique
Sc 1	Incendie généralisé de la zone de réception/expédition	D	Thermiques	Sur site	Sur site	Sur site	Rapide
Sc 2	Incendie généralisé du bâtiment palettes	D	Thermiques	Sur site	Sur site	Sur site	Rapide



4.2. Mesures de réduction des risques

Nous avons évoqué ci-dessus les différentes formes que pourrait prendre un accident sur le site projeté par la société EBLY.

Toutefois, la probabilité d'apparition de ces accidents reste faible en raison des mesures prises en matière d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement sur le site. Ces dernières montrent par ailleurs une réelle prise en compte de ces aspects par la direction.

Les principaux moyens de prévention sont :

- ◆ Formations et compétence du personnel en matières de risques au poste de travail, de manipulation et de manutention de produits à risques, et de travail en zones à risques particuliers.
- ◆ Contrôles réguliers des équipements de sécurité, esd installations et des produits (installations électriques, équipements de sécurité, engins de manutention et de levage, moyens de lutte incendie...).
- ◆ Organisation de la sécurité en interne sous la tutelle du Responsable Maintenance et du Responsable Sécurité /Environnement/ Service généraux assistés par les responsables de production, et reposant sur les dispositions en matière de sécurité intégrées dans le cadre des certifications relatives au management de la qualité (ISO 9001), à la qualité des produits (BRC : British Retail Consortium et IFS : International Food Standard), aux respect des normes d'hygiène industrielles (HACCP).
- ◆ Implantation du site éloignée des tiers et notamment des zones d'habitation.

Les principaux moyens de protection sont :

- ◆ Alarmes incendie déclenchées par boîtiers brise-glace et reportées en de nombreux points du site.
- ◆ Extincteurs mobiles, et Robinets d'Incendie Armés en nombre et qualité répondant respectivement aux exigences du code du travail.
- ◆ Moyen en eau pour l'extinction constitué d'une réserve d'eau minimum 500 m³, d'un réseau interne de bornes incendie normalisées réparties sur le site et à disposition des pompiers, et de poteau incendie public sur la zone d'activité.
- ◆ Dispositif de rétention des écoulements d'eaux d'extinction et de produits potentiellement polluants par l'intermédiaire d'une obturation des réseaux EP orientant les effluents vers un bassin de rétention de 500 m³.
- ◆ Dispositions constructives : Eloignement > 10 m (= mur CF 2 heures) entre la zone de stockage/production et les bâtiments techniques (stockage palettes, chaufferie).

- ◆ Systèmes de désenfumage automatique et manuel répartis en toiture des bâtiments. Issues de secours réparties dans tous les bâtiments.
- ◆ Bâtiments accessibles aux pompiers.
- ◆ Protection contre la foudre assurée sur l'ensemble du site par Paratonnerres à Dispositif d'Amorçage.

En conclusion, par les dispositions constructives, l'organisation interne de la sécurité, les équipements et les moyens mis en oeuvre, la société EBLY assurera un haut niveau de sécurité vis-à-vis des tiers et de l'environnement pour l'exploitation de l'ensemble de son site sur la commune de MARBOUE.